



PROJET D'ENTREPRISE

Le projet d'entreprise d'AGIRE 76 est élaboré par la Direction en lien avec le Conseil d'Administration. AGIRE 76 est une association d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) faisant partie du secteur de l'économie sociale et solidaire. Pour réaliser son projet d'entreprise, AGIRE 76 a identifié les besoins des principales parties intéressées en lien avec les activités de la structure.

LES ENJEUX EXTERNES

- Satisfaire les clients : demandeurs d'emploi, donneurs d'ordre, institutionnels ;
- Prendre en compte le contexte socio-économique du territoire ;
- Prendre en compte l'évolution des réglementations ;
- Examiner le contexte concurrentiel ;
- Identifier les synergies possibles ;
- Prendre en compte de la situation socio-économique au niveau national et son impact sur notre territoire.

LES ENJEUX INTERNES

- Favoriser l'adhésion du personnel permanent AGIRE 76 : valeurs, motivation
- Avoir l'appui d'une gouvernance active et impliquée
- Optimiser le fonctionnement d'AGIRE 76 : communication, travail en équipe, capacité d'innovation
- Mettre en place la connaissance et l'implication dans les démarches dont qualité et RSE en vue d'une amélioration continue



BESOINS DES PARTIES INTERESSEES PERTINENTES

Pour compléter les enjeux internes et externes, AGIRE 76 a identifié les besoins des principales parties intéressées avec lesquelles elle est amenée à travailler.

Ce sont les demandeurs d'emploi, les donneurs d'ordre, les partenaires institutionnels ainsi que le personnel permanent et la gouvernance.

LES VALEURS

- **La solidarité**
- **La personne au centre de l'action**
- **L'emploi comme agent d'intégration**
- **Le développement durable**
- **L'équité et l'éthique**
- **Le respect des différences et les non discriminations**

L'AMBITION

Accompagner les personnes en recherche d'emploi vers l'autonomie dans le respect de leur choix de vie.

Privilégier l'estime de soi à travers le savoir, savoir-être et savoir-faire



AXES STRATEGIQUES

Compte tenu des enjeux externes et internes, du besoin des parties intéressées, de la démarche Qualité et de la responsabilité sociétale et environnementale, AGIRE 76 a mis en place un projet d'entreprise en lieu avec ses valeurs, son ambition et les axes stratégiques définis par la gouvernance (cités ci-dessous). Celle-ci s'engage à mettre en place les ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement et à l'attente des objectifs.

Objectif Général n°1

Sécuriser les parcours d'insertion des personnes en recherche d'emploi

- Favoriser l'accueil.
- Développer les capacités.
- Elaborer un projet adapté à chacun.
- Accompagner en fixant des objectifs.
- Favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi vers un emploi durable
- Associer les personnes au projet de l'association.
- Veiller à la santé et sécurité dans leurs missions.

Objectif Général n°2

Développer la relation client et diversifier les activités afin de pérenniser la structure

- Connaître les besoins identifiés sur le territoire.
- Connaître les besoins des clients donneurs d'ordres.
- Prospecter pour identifier les besoins potentiels et diversifier les activités de l'association.
- Réaliser des prestations de qualité afin de satisfaire nos clients et pérenniser nos relations.

Objectif Général n°3

Adapter la structure aux modifications réglementaires par l'innovation

- Prendre en compte les exigences réglementaires et l'impact sur la structure.
- Développer des activités novatrices pour assurer un emploi aux personnes ayant acquis des compétences.
- Rechercher les synergies possibles avec les autres associations.

Le projet d'entreprise est approuvé par le Conseil d'Administration et communiqué à l'ensemble du personnel.
Il est complété par la Politique Qualité d'AGIRE 76 et son application est validé par l'Evaluation de l'Utilité Sociale et Territoriale. (EUST)